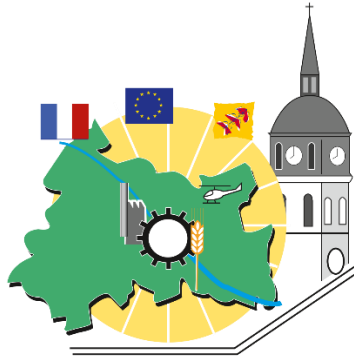


MAITRE D'OUVRAGE :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ETAIN
29 ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE
55 400 ETAIN



Communauté de Communes
du Pays d'Étain

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**Aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut
dans la traversée de St-Jean-les-Buzy**

Acte d'Engagement

N° de marché

CE 510

Juin 2018

Indice A

1. PRESENTATION DU MARCHE

1.1. Objet du marché

La présente consultation a pour objet :

Les travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-Les-Buzy sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain (55).

1.2. Type de procédure

MARCHE PUBLIC en **Procédure adaptée** conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

1.3. Identification du Pouvoir Adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ETAIN
29 ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE
55 400 ETAIN
TEL : 03.29.87.89.78 / FAX : 03.29.87.12.09
COURRIEL : gemapi@codecom-pays-etain.fr

1.4. Personne signataire du marché

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain : Monsieur Philippe GERARDY.

1.5. Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain : Monsieur Philippe GERARDY.

1.6. Ordonnateur

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain : Monsieur Philippe GERARDY.

1.7. Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier d'Etain (55).

1.8. Délai de paiement

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de **30 jours**.

2. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

2.1. Nom, prénom et qualité du signataire

.....
.....

agissant pour mon propre compte¹ :

agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....

agissant en tant que membre du groupement solidaire³

agissant en tant que membre du groupement conjoint

.....
.....
.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire⁴

agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..../.....

2.2. Engagement

- après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché du cahier, des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44 à 47 du Code des Marchés Publics,

Je m'engage, sur la base de mon offre⁵

J'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l'offre du groupement

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Et sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le C.C.A.P., à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du Commerce ou répertoire des métiers, avec numéro et ville d'enregistrement,

³ identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom, l'adresse ainsi que le nom et l'adresse du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

^{4 5} Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

2.3. Montant de l'offre

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3 du C.C.A.P. Il s'agit d'un marché à prix unitaires.

Cette offre, exprimée en euros, porte sur le marché suivant :

Objet du marché : Les travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-Les-Buzy sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain (55).

Montant de l'offre (telle qu'elle résulte du détail estimatif) :

- Montant hors taxes : Euros
- TVA (taux de 20.00%) : Euros
- Montant TTC : Euros

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....

Le cas échéant, la répartition globale du marché entre les différents membres du groupement des Entreprises co-traitantes est la suivante (en chiffres) :

Entreprises co-traitantes	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
TOTAL			

2.4. Dans le cadre d'une sous-traitance

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de : Euros T.T.C.
 soit en lettres

2.5. Compte à créditer

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)* :

- Ouvert au nom de :
Pour les prescriptions suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

Dans le cas d'Entrepreneurs groupés :

les soussignés Entrepreneurs groupés, autres que le mandataire, donnent par la présente à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des Entrepreneurs groupés.

le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants : *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal par compte)*

- Ouvert au nom de :
Pour les prescriptions suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :
- Ouvert au nom de :
Pour les prescriptions suivantes :
Numéro de compte :
Etablissement :
Adresse :

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

2.6. Délais d'exécution

Il n'est pas fixé de période de préparation de chantier pour le présent marché.

Le délai d'exécution est de 4 semaines pour la réalisation des travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-les-Buzy.

Les périodes retenues pour la réalisation des travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-les-Buzy sont :

Date prévisionnelle de commencement des travaux : **Début Septembre 2018**

Date **impérative** de fin des travaux : **Fin Septembre 2018**

Les travaux d'aménagement du ruisseau de Bréhaut devront impérativement être réalisés en période de basses eaux.

Ce délai d'exécution pour lequel je m'engage part à compter de la date fixée par l'ordre de service me prescrivant de commencer l'exécution des travaux. Le délai d'exécution du présent marché est fixé dans l'acte d'engagement et ne saurait être supérieur à **4 semaines**.

2.7. Durée de validité de l'offre

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **190 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Fait en un seul original

A, le

Le (ou les) candidat(s) :
(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

3. DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée *pour valoir acte d'engagement* en ce qui concerne le marché global suivant : **Les travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-Les-Buzy sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain (55).**

pour un montant total de : (T.T.C.)

Le présent acte d'engagement est constitué de :

- *L'annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant*

**Signature de la personne représentante
du Pouvoir Adjudicateur (Nom - qualité)**

A..... Le.....

**ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS-TRAITANT**

PRESENTATION DU MARCHÉ

Identification du Pouvoir Adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ETAIN
29 ALLEE DU CHAMPS DE FOIRE
55 400 ETAIN
TEL : 03.29.87.89.78 / FAX : 03.29.87.12.09
COURRIEL : gemapi@codecom-pays-etain.fr

Personne signataire du marché :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain : Monsieur Philippe GERARDY.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain : Monsieur Philippe GERARDY.

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier d'Etain (55).

Objet du marché

Cet acte d'engagement correspond au marché global suivant : **Les travaux d'aménagement du lit mineur du ruisseau de Bréhaut dans la traversée de St-Jean-Les-Buzy sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Etain (55).**

Numéro du marché :.....

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....
.....
.....

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature des prestations :
.....
.....

Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de 20.00%) : Euros
- Montant TTC : Euros

Forme des prix (*Préciser, le cas échéant, la forme des prix : ferme, actualisable, ajustable, révisable*)

.....

Date ou mois d'établissement des prix :

SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale et adresse :

.....
.....
.....

Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET – 14 chiffres) :

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers :

.....

Le présent acte spécial a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement.

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 CMP) :

oui non

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au sous-traitant en faisant porter le montant au crédit du compte désigné ci-après :

Compte à créditer (intitulé, agence, n° de compte, etc...) : *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)*

.....
.....

Modalité de règlement :

.....

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

.....

Avance forfaitaire :

Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance forfaitaire. oui non

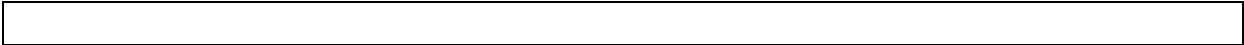
Si oui, il lui sera versé à ce titre la somme de :

CAPACITES PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES DU SOUS-TRAITANT ET DECLARATION DE NON INTERDICTION D'ACCES AUX MARCHES PUBLICS

Le sous-traitant mentionne ses capacités professionnelles et financières :

.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.



EXEMPLAIRE UNIQUE DU TITULAIRE

Renseigner obligatoirement l'une des rubriques suivantes

Le titulaire établit "qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116, en produisant soit l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance".

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévu à l'article 106 du code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il fournit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

ACCEPTATION ET AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... Le.....

Le candidat ou le titulaire,

A..... Le.....

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,
(Nom- Qualité)

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

En cas de remise contre récépissé :

A

Le

Signature du titulaire

*Porter la mention manuscrite
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »*

En cas d'envoi en LR AR :

Coller ici l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.